

Positionnement de la FRANE sur le Plan « agroécologique » du Ministère de l'Agriculture « 12 clés pour comprendre l'agroécologie » Produisons autrement

o Validé par le Conseil d'Administration de la FRANE le 30/11/2016 o

Le Ministère de l'Agriculture a regroupé ses différentes actions dans un plan pour l'agriculture « [12 clés pour comprendre l'agroécologie](#) ». Notre objectif est de présenter et commenter le document diffusé (mis en pièce jointe). **Ce projet nous paraît très positif et nous chercherons à déterminer quels pourraient être les obstacles à sa mise en œuvre effective, mise en œuvre qui est une préoccupation importante pour nos associations de protection de l'environnement.** Nous avancerons chapitre par chapitre (résumé et commentaires) et pour certains chapitres ajouterons des données auvergnates, ainsi que la possibilité d'implication de la FRANE et ses associations dans les commissions concernées, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Notons tout d'abord que le document est introduit de la façon suivante :

« Je souhaite engager notre agriculture sur la voie de la performance à la fois économique, environnementale et sociale. Je suis persuadé que nous pouvons et que nous devons faire de l'environnement un atout de notre compétitivité. C'est une dynamique qui repose sur la force du collectif, sur la richesse et la diversité de nos territoires, l'innovation et la diffusion des nouveaux savoirs et savoir-faire. Nous allons positionner la France comme le leader de l'agro-écologie » (Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt).

L'agro-écologie prône une agriculture respectueuse de l'environnement imitant les écosystèmes naturels, ceci à terme pouvant améliorer les performances (voir annexes en fin de ce document). Il semblerait dans cette introduction que ce respect de l'environnement se transforme d'emblée et directement en « performance » et « atout de compétitivité »... termes étrangement associés à l'agroécologie, mais qui nous rappellent les projets « d'agriculture environnementale » ou « d'agriculture écologiquement intensive » proposés suite au Grenelle de l'environnement. On peut comprendre cependant que **ces associations d'objectifs et cette terminologie soient nécessaires pour faire adhérer un maximum d'agriculteurs.**

Une introduction plus détaillée du projet agro-écologique présente ensuite une argumentation plus satisfaisante et positive, par exemple : « *L'agriculture, qui occupe près de deux tiers du territoire national, a une responsabilité majeure en termes de gestion des ressources naturelles et du patrimoine vivant qui constitue sa ressource première. Le projet agro-écologique...* ». « *Il vise ainsi à produire autrement en repensant nos systèmes de production. C'est un changement des pratiques agricoles, mais c'est aussi une autre façon de penser, pour réintroduire du savoir agronomique* »

1 Produire autrement, c'est... Former les agriculteurs

Projet : Un plan d'action lancé en 2014 pour 4 ans consiste à introduire à tout niveau dans l'enseignement agricole les notions d'agro-écologie (BTSA, CAPA, Bac Pro cette année). De même les écoles d'ingénieurs et les écoles vétérinaires vont intégrer des modules d'agro-écologie, sur le modèle du MOOC agro-écologie 2015 accessible à tous sur la plateforme FUN (facile à consulter et lire...). Par ailleurs des expérimentations en réel seront développées dans les établissements.

Commentaire : Tout ceci est certes très bénéfique mais a-t-on les enseignants formés ? Il existe des ingénieurs formés à l'agro-écologie et beaucoup de documents et de livres. L'approche agrosystémique est un concept récent ; on a des agronomes compétents, des écologues compétents mais a-t-on à la croisée des chemins les compétences pratiques nécessaires ? Les formations sont certes « repensées » mais ce ne sera pas forcément rapide et optimal. Et pourquoi l'expérience du Bio n'est-elle pas valorisée ? Ceci pose question (voir partie 6).

Le rôle de la gouvernance régionale ou territoriale ainsi que celle du milieu associatif est mis en avant : là aussi lui sera-t-il possible de réellement jouer un rôle ?

En Auvergne, 36 établissements (121 en Auvergne-Rhône-Alpes), forment les futurs agriculteurs au travers des lycées agricoles, centres de formation, enseignements privés ou maisons familiales rurales. On ne sait pas si ces bonnes pratiques agricoles sont abordées par les enseignants et si leur niveau de connaissances sur la thématique est correct.

Projet : En octobre 2014 a été institué le GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental). Il permet à des agriculteurs de se réunir pour mettre en place un projet « performant » à la fois économique, social et environnemental. Ce projet se base sur des complémentarités et des dynamiques à l'échelle du territoire. Le GIEE est reconnu par l'Etat. Les actions prévues sont appuyées par des subventions. Un suivi strict a lieu chaque année jusqu'à expiration du projet, une capitalisation des résultats est prévue également, au niveau régional et national. En un an, 250 projets ont vu le jour en France.

Commentaire : Les projets sont assez difficiles à monter car ils impliquent des partenariats et doivent prendre en compte de nombreux objectifs. Les projets sont examinés par la Commission COREAMR où les agriculteurs et l'Administration sont majoritaires. Les Associations n'ont pas les moyens de réagir (manque de temps pour aller aux réunions, difficulté pour examiner correctement les tenants et aboutissements de chaque dossier,...). Ces expérimentations ont valeur d'exemples pour les autres agriculteurs et doivent être particulièrement suivies et diffusées. Nous espérons que le suivi sera rigoureux et que les apports de ces expériences seront valorisés.

Sur le papier ce système est très intéressant. Il nous apparaît toutefois complexe, avec des objectifs parfois contradictoires. Il participe, une fois de plus, à une approche de plus en plus compliquée et de plus en plus « administrée » de l'agriculture. Souhaitons-lui tout de même un succès minimum !

FNE cet été 2016 a fait le point des projets GIEE dans 9 régions sur 13 des projets GIEE subventionnés : la majorité vont dans le bon sens, avec cependant souvent un certain manque d'ambition et quelques-uns ne sont pas pertinents. Les échanges d'agriculteurs, avec une véritable réflexion sur leurs pratiques, autour de projets ayant un aspect environnemental, est un point positif, à soutenir (« *l'agroécologie avance davantage sur le terrain que dans les discours officiels des représentants de la profession agricole* »).

En Auvergne : En 2015, 4 projets (sur 18 en Auvergne-Rhône-Alpes) ont été sélectionnés par la commission COREAMR (Cantal : « expérimentation de la médecine préventive dans la gestion des troupeaux », en Haute Loire : « projet autour d'un méthaniseur », dans le Puy-de-Dôme, en Limagne Sud, « méthodes alternatives de cultures axées sur les techniques de conservation des sols » et « Coopération éleveurs céréaliers à travers l'échange paille/fumier et la contractualisation sur des cultures protéiques »).

En juillet 2016, sur les 7 projets de la grande région, l'un était en Allier (projet de méthanisation) et a été rejeté, l'autre était dans le Cantal et a reçu un avis favorable sous réserve de fournir des éléments de précisions pour une nouvelle évaluation. Une prochaine commission va statuer sur 10 dossiers fin 2016.

3 Produire autrement, c'est... Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Projet : Les produits « dits » phytosanitaires regroupent différents pesticides : fongicides, herbicides, insecticides,... Le plan Ecophyto lancé en 2008 et relancé en 2015 a pour objectif une réduction à 50 % en 2025... Des formations spécifiques de 2 ou 3 jours vont être mises en place pour déjà apprendre à réguler l'emploi de ces produits en fonction des besoins.

Commentaires : La réduction des produits phytosanitaires a déjà été préconisée dans le cadre de « l'agriculture raisonnée » (2002), mais leur utilisation n'a fait que progresser depuis. Ceci doit faire réfléchir... Une réduction à 50 % en 2025 est bien timide... sachant que le plan lancé en 2008 n'a eu aucun effet, sa relance en 2015 et l'abandon de l'objectif initial sont bien l'aveu d'un échec.... On pourrait presque dire qu'avec cette réduction de 50%, l'agro-écologie préconisée dans ce document du ministère est de l'ordre de « *l'agroécologie raisonnée* » !

Il faut rappeler qu'une des alternatives à l'utilisation de certains produits, qui est « la lutte biologique » appelée maintenant « biocontrôle » (exemple toujours cité : coccinelles et pucerons...) est pourtant une notion ancienne ! On assiste à des dérives inquiétantes : actuellement des prédateurs spécifiques (ex : petites guêpes modifiées) de ravageurs (ex : chenilles) sont préparés en laboratoire et lâchés sur des monocultures. Est-ce vraiment cela la lutte biologique ? On voit d'ailleurs déjà apparaître des résistances des chenilles à ces prédateurs.

Or, on sait que seules les cultures associées, les rotations, la recherche de biodiversité à l'échelle de l'exploitation etc..., sont naturellement efficaces contre les ravageurs, en permettant aussi de maintenir les prédateurs. Ces techniques de type « agro-écologique » sont mises en œuvre en agriculture biologique, avec des techniques de désherbage sans herbicides, connues aussi depuis longtemps !

Enfin on peut s'inquiéter de l'intrusion de laboratoires et d'industriels dans le contexte du « biocontrôle » (vocabulaire de qualitatifs...).

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Plan ECOPHYTO II est en cours de structuration avec la DRAAF, la DREAL et les Agences de l'eau. Des groupes de travail « pratiques agricoles » se réunissent et des appels à projets avec des financements ont été lancés (projets de sensibilisation, formation, suivis, etc.). Différents acteurs ont proposé des projets : FREDON, CPIE, FRAPNA etc... Le choix doit se faire le 22 septembre 2016. La mise en œuvre des chartes à destination des collectivités ou des jardineries vient compléter les démarches de bonnes pratiques à destination de publics différents.

4 *Produire autrement, c'est... Conseiller les agriculteurs*

Projet : Les conseillers sont en train de se former aux concepts de l'agroécologie (il n'est pas précisé comment). Plusieurs réseaux s'engagent dont les Chambres d'Agriculture, les organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR), la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM) et le réseau Coop de France, qui regroupe les coopératives agricoles. Un diagnostic agroécologique pourra être fait grâce à un logiciel (ceci rappelle le diagnostic HVE de l'agriculture environnementale).

Commentaires : Tant mieux, ces engagements sont positifs, mais on peut se demander ce qu'attendaient tous ces organismes pour entrer dans cette dynamique, déjà bien enclenchée par de nombreux agriculteurs alternatifs ? On sait par ailleurs que Coop de France est piloté par Limagrain.

Et là encore, a-t-on assez de compétences pour former les conseillers ? La possibilité d'une aide par l'ITAB (Institut technique de l'agriculture Biologique) n'est pas citée. Pourtant des connaissances à la fois théoriques et expérimentales sont accumulées depuis des années dans le cadre de la FNAB. On a l'impression qu'il y a un souhait dans ce projet agro-écologique de marginaliser l'Agriculture Biologique (réduite au chapitre 6 plus loin).

En Auvergne, 41 fermes DEPHY (exemple d'exploitations engagées pour réduire l'utilisation des pesticides) sont en place, soit en grandes cultures, soit en polyculture-élevage. Elles ont pour vocation d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de solutions réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Néanmoins, elles se limitent aux agriculteurs déjà convaincus par la démarche.

Pour une plus grande efficacité, il serait intéressant que les syndicats agricoles soient porteurs de ces bonnes pratiques. La confédération paysanne joue bien ce rôle mais pas le syndicat majoritaire. Pour ce dernier, l'accent est d'avantage porté sur le conseil pour des matériels/équipements toujours plus performants, au détriment des conseils vers des techniques « sans ou autrement », cherchant à mettre des pansements là où il faudrait parfois amputer.

5 *Produire autrement, c'est... Aider la transition*

Projet : Il s'agit de la transition vers l'agro-écologie (nouvelles compétence, nouveaux matériels, nouvelles pratiques). Des soutiens publics sont prévus pour aider cette transition, du moins pour les volontaires. Ainsi une majoration est prévue lors de l'installation de nouveaux agriculteurs. Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) sont encouragées (22 000 demandes en 2015), des aides aux investissements sont prévues, des aides également à la production de protéines végétales.

Commentaire : Ces aides prennent en fait la suite des MAE, qui existent depuis plusieurs années. Nous les avons connues jadis, avec les CTE, puis, en effet, les MAE. Des dossiers sont à monter, pas toujours faciles, mais les agriculteurs et les chambres sont habitués. Les projets sont examinés par une Commission où les agriculteurs et l'Administration sont majoritaires. Le regard sur le fond est alors succinct et il peut y avoir souvent contournement facile de l'esprit des mesures ! Une fois encore les associations n'ont pas les moyens de réagir. Cependant ce système est à conserver en le rendant plus rigoureux, mais avec quels moyens ?

En Auvergne, fin 2015, 15 projets de type MAEC ont été approuvés. Par ailleurs le Plan Régional pour l'Enseignement Agricole en Auvergne (PREA) pour la transition écologique (2014-2018) prévoit notamment de former les équipes éducatives.

6 *Produire autrement, c'est... Encourager l'Agriculture Biologique*

Projet : Tous les bénéfices de l'Agriculture Biologique (AB) sont valorisés, dont les apports à la société (santé, emplois, aménagement du territoire) et cette filière va être encouragée par le programme Ambition Bio 2017. Ce projet vise à conforter les aides attribuées sur la période 2014-2020 avec les objectifs d'augmenter la surface en Bio, de favoriser les

conversions, de participer à la sensibilisation de tous et d'agir à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (transformation, distribution, restauration) enfin de renforcer recherche et enseignement...

Commentaire : Tous ces objectifs sont très positifs pour la Bio. Cette filière commence à interpeler par le nombre de consommateurs qu'elle touche. Dans ce chapitre ne sont pas évoqués les freins actuels au développement du Bio et il est simplement prévu « *de mieux prendre en compte les spécificités du Bio dans la réglementation* », il faut espérer que ceci va être efficace sur ces freins..... Par exemple les produits Bio ont la réputation d'être chers, alors que si l'on rémunérait les services ou externalités générées par rapport au conventionnel, ce ne serait plus le cas (qualité du sol et résilience par rapport aux aléas et ravageurs, absence d'apports polluants dans l'eau et le sol...).

Les activités de transformation et de vente en circuit court par le producteur (avec forcément dans ce cas le concept de « *Bio et Local* ») lui permettent de mieux vivre, sans intermédiaires. Il ne faudrait pas que ceci soit trop attractif pour l'industrie agroalimentaire (la phrase : « *développer l'AB en augmentant la production et en permettant aux produits d'être transformés, puis commercialisés et achetés* » interpelle en effet). L'organisation actuelle de l'agriculture, entre syndicats agricoles et grandes coopératives dans les instances dirigeantes, en plus d'une présence importante des firmes d'agrofourniture (exclusivités pour les semences, les fertilisants et produits phytosanitaires...) ne favorisent pas l'apparition d'agricultures alternatives. On est arrivé à une véritable industrialisation de l'agriculture, qui ne demande qu'à se développer encore. Ainsi certains en Auvergne n'hésitent pas à proposer « *l'industriel local* » en s'intéressant de près à la distribution de « paniers » en conventionnel, de produits industriels locaux, pouvant aussi bien être qualifiés de locaux qu'exportés selon le contexte...

Seule une politique publique forte pourrait permettre de lever certains freins et il faut avoir conscience que les pratiques agro-écologiques vont rencontrer les mêmes freins, pourquoi dans ce projet traiter à part le Bio alors que par définition même il s'agit d'une pratique d'agro-écologie, déjà bien rodée ? (peu d'intrants, lutte biologique et amélioration des sols par rotations et cultures associées).

En Auvergne, fin 2014, 994 exploitations sont en AB ou en conversion, ce qui représente 50 226 hectares certifiés. En 2015, il y a eu 137 nouvelles démarches. Sur 23 500 exploitations en Auvergne, cela représente toujours moins de 5% des exploitations. On peut se demander si cette dynamique va persister dans un contexte régional peu favorable, avec des exploitations de plus en plus grosses et peu diversifiées et des agriculteurs en AB toujours marginalisés.

7 *Produire autrement, c'est... Engager et mobiliser les filières et les territoires*

Projet : L'exploitation agricole est plus ou moins interdépendante de son territoire. Un objectif du plan est donc de mettre en place des projets collectifs entre agriculteurs et divers partenaires de proximité. Ces projets peuvent concerner les économies d'énergie (diverses organisations du travail, recherches locales pour baisser les consommations d'énergie) ou la production d'énergie à la ferme. Le plan énergie-méthanisation-azote est cité, ainsi que les échanges paille-fumier. Il y a aussi de nombreuses possibilités concernant la production (adaptée à des besoins locaux), la transformation et la distribution (vente à la ferme, sur internet,...).

Commentaire : L'idée développée ici nous paraît très intéressante. Sans doute est-elle finie l'époque où l'agriculteur ne voulait faire que de la production (slogan : « nous ne sommes pas des jardiniers du paysage pour les citadins »). On assiste au développement d'offres « d'accueil paysan » à la ferme, de fermes pédagogiques, et par le biais d'AMAP la rencontre avec le milieu urbain. L'agriculteur peut en effet s'insérer dans son territoire en offrant de nombreux services (aux communes, aux touristes, aux habitants). Il peut produire de l'énergie, d'abord pour faire marcher son matériel (agro-carburants, électricité), comme le faisaient jadis les agriculteurs qui nourrissaient leurs chevaux (certains essaient de renouer avec cela). Par ailleurs la chute des prix (lait, viande, céréales) poussera de plus en plus l'agriculteur à produire des services. C'est donc une voie à développer, si c'est celle-ci qui est concernée ici.

8 *Produire autrement, c'est... Diminuer le recours aux antibiotiques vétérinaires*

Projet : Face au développement de la résistance des microbes pathogènes aux antibiotiques, l'idée est de diminuer l'usage de ces derniers. Les enjeux sont très importants compte tenu de l'incidence de ce problème sur la santé humaine. Un plan EcoAntibio vise à réduire de 25% l'usage des antibiotiques vétérinaires. Eleveurs et vétérinaires sont concernés. Plusieurs outils ont été mis en place : la surveillance des microbes, des formations sur le bon usage des antibiotiques, une mesure de l'évolution des pratiques, une prévention pour prévenir l'utilisation raisonnée d'antibiotiques.

Commentaires : Ce problème n'est pas nouveau, mais quelques doutes peuvent être émis : les antiparasitaires ne sont pas cités, mais ils posent aussi de gros problèmes et sont très nuisibles à la faune du sol, aucune contrainte n'est prévue. Par ailleurs si les pratiques d'élevage ne sont pas modifiées (comme cela est fait en Agriculture Biologique), il y a peu de chance de faire les progrès espérés ! Il sera intéressant alors de voir comment l'usage des antibiotiques va évoluer. Le plan est prévu pour 5 ans, à partir de 2014.

En Auvergne, le CIVAM forme les agriculteurs qui le souhaitent aux pratiques alternatives, mais à ce jour, aucun dispositif ne rend nécessaire cette orientation. Lors des dernières années, ce sujet n'a pas été pris en main par les instances de concertation comme la Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale.

9 *Produire autrement, c'est... Sélectionner les semences adaptées*

Projet : Une feuille de route du « Plan Semences et agriculture durable » pour 2016-2019 porte sur le développement de variétés végétales contribuant à la durabilité des modes de production et à la réduction du recours aux intrants chimiques ou autres techniques récentes, et au renforcement des critères environnementaux dans l'évaluation des nouveaux plants ou semences mis à disposition des agriculteurs, en articulation avec le plan Ecophyto. Parmi les objectifs, on peut citer : « l'évolution des conditions d'accès au Catalogue officiel notamment pour les variétés adaptées à l'Agriculture Biologique », « l'élargissement de la gouvernance du dispositif d'orientation de la politique des semences »...

Commentaire : Il nous paraît important et positif que des variétés semencières dédiées à une agriculture respectueuse de l'environnement donc « adaptées au Bio », et en adéquation avec le projet d'agro-écologie se développent. Cependant notre position par rapport aux OGM reste très nuancée et nous nous inquiétons de projets comme GENIUS (2011-2021) (10 instituts dont INRA et 5 industriels, dont la filiale Vilmorin de Limagrain) qui, sous prétexte d'évaluation des OGM, permet en fait la mise au point de procédés de *transgénése ciblée* (pas moins de 10 nouvelles techniques dont CRISPR-cas9) et l'application à *tout un panel de végétaux* (du pommier à la rose...). Une réflexion sur une dénomination différente des OGM par assimilation du mécanisme de transgénése ciblée à une mutagénése (mécanisme soit disant impliqué spontanément dans la sélection naturelle, mais ce n'est pas du tout comparable en pratique) permettrait de lever certaines barrières administratives... Il semble que la phrase « l'élargissement de la gouvernance du dispositif d'orientation de la politique des semences » puisse ouvrir des perspectives dans ce sens.

En Auvergne : Né en 2005 d'un partenariat historique entre le Groupe Limagrain et l'INRA, le Pôle de compétitivité « Céréales vallée » (Biopôle Clermont Limagne de St Beauzire) fédère les acteurs clés des filières céréalières (industriels, instituts de formation et de recherche, des clusters). Des projets innovants se développent autour des céréales (amélioration de leur culture et rendement par le biais de semences - projet Breed Wheat -, développement de l'agriculture dite de précision -engrais avec inhibiteurs de nitrification, goutte à goutte sur les maïs, drones...), de la production céréalière pour l'animal, et enfin de « céréales et agromatériaux », avec par exemple la production de « plastiques biosourcés » ou des isolants.

Beaucoup de projets et également beaucoup d'investissements... De la technologie au secours de la planète : est-ce vraiment le bon choix dans notre contexte économique ? A suivre de près !

Et ceci bien sûr devrait être obtenu avec des pratiques agricoles basées sur « l'agriculture durable », « respectueuse de l'environnement », et pour des produits animaux et humains de « grande qualité nutritionnelle » ! Alors que l'on va continuer d'utiliser des fertilisants vertueux, des cultures inadaptées...Et d'autres pratiques de type industriel... (Ex : les produits Jacquet, pouvant à la fois contribuer à l'industriel local et être exportés au Brésil!).

Finalement on « verdit » les concepts, mais c'est en sens inverse que l'on va, en pratique, ce qui traduit une incompréhension profonde !

10 *Produire autrement, c'est... Enrichir le sol avec l'initiative 4 pour mille*

Projet : Le CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) a présenté le projet « 4 pour mille : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » dans le cadre de la COP 21 en 2015. Le secteur de l'agriculture est émetteur de GES (24 % des émissions de la France) et on peut agir sur ces émissions par l'optimisation de la fertilisation, une meilleure sobriété énergétique. On peut aussi favoriser le stockage du CO₂ dans les sols (diminution de l'artificialisation des sols et de la déforestation, pratiques d'agro-écologie, agroforesterie, agriculture dite de conservation etc...). Par un calcul simple on montre qu'une augmentation annuelle de 0,4 % de la séquestration du Carbone dans les sols pourrait notablement contrebalancer les émissions de CO₂, ceci au niveau mondial (soit 10 Gt par an par rapport au stock actuel de 2500 Gt, chiffres GIEC 2014). Par ailleurs l'augmentation de surfaces agricoles de

qualité ainsi que de bonnes pratiques seront favorables au développement d'une agriculture adaptée aux besoins en 2050.

Commentaires : Il est important que ce projet se mette en place à l'échelle mondiale, plusieurs pays s'y sont ralliés et le sujet doit être abordé lors de la COP 22 au Maroc.

Il existe un autre scénario prévisionnel de l'agriculture en 2050, en France, c'est Afterres2050 proposé par Solagro. La démarche est partie de « l'assiette 2050 » tenant compte des possibilités de productions agricoles compatibles avec un bon état de santé de toute la population prévue en 2050, et a permis de définir que ceci serait possible en passant en Bio (50%) et en Agriculture Intégrée (transition vers le Bio ; 50% aussi), avec des concepts communs à l'Agriculture Bio et l'agroécologie (amélioration des sols, cultures associées, agroforesterie...).

Ces 2 projets sont donc très cohérents et arrivent pratiquement aux mêmes conclusions. Les pratiques d'agroécologie ainsi que l'encouragement de l'Agriculture Biologique préconisées en France par le ministère vont à ce titre dans le bon sens. Le projet Afterres est cependant discutable en ce sens qu'il prévoit un quasi abandon de l'élevage à l'herbe !

Ceci dit, le passage à des systèmes vertueux sera probablement trop lent pour limiter les émissions de CO₂ vers l'atmosphère, émissions amplifiées par l'augmentation de la température.

11 *Produire autrement, c'est... Encourager l'apiculture*

Projet : Les abeilles en France se portent mal ! Il en résulte de gros problèmes pour la filière apicole et, potentiellement, de plus gros problèmes pour la biodiversité et le service de pollinisation. Le Ministère a donc mis en place un plan triennal doté d'un budget conséquent : « plan de développement durable de l'apiculture ». Ce plan concerne beaucoup de monde (apiculteurs, agriculteurs, consommateurs...) et d'institutions (recherche, administrations,...). Les actions doivent concerner les points suivants : santé de l'abeille, recherche, biodiversité, formation et installation des apiculteurs, développement des cheptels d'abeilles en France, développement des produits de la ruche.

Commentaire : En effet la situation des abeilles est très inquiétante. On connaît déjà relativement bien les causes de cette situation. Ce que prévoit le plan est classique, mais il ne s'attaque pas au fond des problèmes : évolution des paysages, insecticides, herbicides, manipulations des animaux,... Il y a de la bonne volonté, mais suffira-t-elle ? Il est mentionné que l'apiculteur doit aider l'agriculteur mais ce dernier doit aussi aider l'activité apicole, en se passant de produits nuisibles à l'abeille, qu'elle soit sauvage ou pas.

12 *Produire autrement, c'est... Utiliser l'arbre pour améliorer la production*

Projet : L'agroforesterie est un système qui tente d'utiliser au mieux les ressources naturelles en faisant cohabiter l'arbre (ou la haie) avec les productions agricoles classiques. Ce système a de multiples avantages : restauration de la fertilité de sols, et de la qualité des eaux, lutte contre l'érosion, préservation de la biodiversité, stockage du carbone, préservation des paysages, complément de revenu. Un plan national a donc été lancé en décembre 2015. Il vise à mieux connaître la diversité et le fonctionnement des systèmes agro-forestiers, améliorer le cadre réglementaire et juridique (jusqu'à-là peu favorable à l'arbre en milieu agricole), développer le conseil,...

Commentaires : Certes l'agroforesterie est à la mode. Mais en Auvergne les premières recherches ont débuté il y a plus de 30 ans ! Elles n'ont guère été soutenues sauf au début ! On a beaucoup de connaissances sur l'agroforesterie. On ne part donc pas de zéro. Mais là encore on va se heurter à des questions de fond : mécanisation à outrance de l'agriculture, pratiques des agriculteurs (beaucoup ne supportant pas trop les arbres,...). Par ailleurs avec l'arbre seul le long terme compte. La mise en place de ce système va donc demander du temps, une adhésion des agriculteurs et il ne va apporter des améliorations que lentement, alors que notre société est pressée ! Il faut donc soutenir ce plan le plus possible (en utilisant en particulier les compétences du GREFFE), sans en attendre des effets rapides.

La recréation de haies est un minimum qui bien que préconisé depuis longtemps n'a guère évolué dans notre région. C'est pourtant une pratique d'agroforesterie minimaliste. De même que l'implantation d'arbres dans les prés, ne serait-ce que pour abriter les troupeaux écrasés de chaleur en été.

En Auvergne, une enveloppe de 500 000 € avec un taux de financement de 63% (max 50% d'aides publiques) est disponible via le PDR Auvergne, dans sa mesure 8.2.

Aucune structure ne s'est attelée à suivre cette démarche en Auvergne alors que cette pratique est très bien suivie dans d'autres régions (Midi-Pyrénées avec 165 parcelles agroforestières recensées mi 2016 – financé par l'agence de l'eau et la région).

Nous présentons le projet agricole du ministère pour les années à venir « 12 clefs pour comprendre l'agroécologie ». Le plan global du Ministère est ambitieux : en effet **introduire la notion d'agroécologie dans notre système agricole actuel est un beau challenge et pour nous ceci va évidemment dans le bon sens**. Sont envisagés successivement :

- les activités de **formation** et de **conseils** nécessaires pour favoriser cette évolution ;
- les moyens mis en œuvre pour favoriser les **projets collectifs** (GIEE), **réduire** l'utilisation des **produits phytosanitaires** (plan Ecophyto 2), des **antibiotiques vétérinaires** (plan EcoAntibio) et aider la **transition** vers ce type d'agriculture ;
- le **soutien à l'Agriculture Biologique** ;
- l'importance de la sélection des **semences** et de leur adaptation, de l'**apiculture** et de l'**agroforesterie** ;
- la **mobilisation des filières et territoires** dans le courant de l'agroécologie ;
- la nécessaire **participation à l'amélioration de la qualité des sols**, dans le contexte climatique mondial, avec le projet « **4 pour mille : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat** », proposé par le CGAAER du ministère lors la COP 21, auquel adhèrent déjà plusieurs pays et qui sera réabordé à de la COP 22.

Nous sommes inquiets des obstacles et réserves que nous avons développés ci-dessus, les problèmes agricoles actuels résultent de nombreuses décisions passées, du comportement des agriculteurs et des organisations agricoles, de l'évolution de la Société,... Ce plan est déjà confronté à une crise presque générale de l'agriculture. Son avenir nous paraît sombre.

La FRANE souhaite que les idées positives qui ont mené à l'élaboration de ce plan perdurent et que ce plan soit amélioré au fil des ans, malgré le contexte politique actuel et ses vicissitudes (contexte qui conduit à changer de cap après chaque élection nationale !) et donc **apporte avec force son soutien au projet**. **Par contre, la FRANE demande une grande vigilance sur de nombreux points, en demandant que le comité de suivi et d'évaluation du projet qui s'est réuni le 19 septembre 2016, avec la contribution de FNE, puisse assurer pleinement sa mission en adéquation avec les objectifs affichés d'agroécologie.**

Par exemple nous nous inquiétons pour l'Agriculture Biologique : en effet bien qu'elle ait fait ses preuves et même commence à intéresser le secteur industriel, ce projet la marginalise et réduit en quelque sorte sa visibilité, par rapport à un projet d'agro-écologie encore bien peu concret ! Alors qu'on pourrait la mettre au centre du projet... Il ne faudrait pas que certains profitent de tout ceci pour régler leurs comptes à une Agriculture Biologique dérangeante. Des financements risquent d'être dirigés vers des projets dont les aspects agroécologiques seront beaucoup plus discutables que des projets de type « Agriculture Biologique ». Dommage aussi parce que les Agriculteurs Bios du coup ne se sentent pas concernés par le projet et n'aient pas par exemple cru bon de participer aux nuits de l'agro-écologie. Nous renouvelons notre soutien à ce mode de production agricole (AB) et pensons qu'il ne peut qu'être bénéfique pour l'avancée du projet agroécologique.

Autre exemple, nous restons persuadés que les meilleures solutions ne sont pas seulement technologiques, et que l'argent public doit aller à des aides efficaces et concrètes, et toujours dans le sens réel de l'agroécologie (ce n'est pas que du vocabulaire...) Ainsi un certain « verdissement » de l'agroalimentaire revendique des pratiques d'agroécologie avec des actions qui n'ont rien à voir avec l'agroécologie : le « biocontrôle » en fait les lâchers de prédateurs préparés en labos sur les monocultures, « l'agriculture de précision », « l'industriel local » de l'Auvergne au Brésil, les nouveaux OGM par « pseudo mutagenèse » (transgénèse ciblée) qu'on ne veut plus appeler OGM...

Enfin, on peut se demander quelle place tiennent encore les **PRAD – Plan Régional pour une Agriculture Durable ?** Ces plans avaient, malheureusement, peu de mesures favorables à l'environnement (ex : « Promouvoir des structures paysagères et des pratiques bénéfiques pour la biodiversité » était la dernière action proposée alors que « Renforcer l'image et l'attractivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Améliorer l'acceptabilité sociétale » était la première).

(D'après Pervanchon et Blouet 2002, sites du CIRAD, Ministère, INRA principalement...)

« Agriculture » = « culture des champs » (XIV^e siècle), « art de cultiver la terre », « ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et animaux utiles à l'homme »

« Conventionnelle », « intensive », « systématique », « chimique », « dominante » = forme d'agriculture actuelle et majoritaire en Occident, relativement récente (années 50). Connotation péjorative du fait des effets néfastes reconnus sur les sols, l'eau etc...

« Familiale », « vivrière », « de subsistance », « paysanne » : forme d'agriculture majoritaire au niveau mondial, qui nourrit beaucoup de population et que l'expansion de l'agriculture intensive met en danger (localement et à distance via la concurrence). L'agriculture paysanne est active en France (syndicat « confédération paysanne ») et défend entre autres la propriété des semences par le paysan, le respect de l'environnement et la possibilité de vivre dans des exploitations à taille humaine. Ceci à l'échelle locale et mondiale (solidarité).

« Durable » « soutenable » // « intégrée » « diversifiée » « alternative » // « citoyenne » « solidaire » : formes différentes d'agriculture mises en avant : les 2 premières constituant un objectif à atteindre (efficacité + préservation de l'environnement pour nos enfants), les moyens étant à décliner ; les 3 suivantes associent à la notion de production agricole, les notions de respect, viabilité, préservation des ressources naturelles et correspondent à des agricultures de conversion. Enfin les dernières incluent un ancrage territorial fort, l'agriculture étant au centre du développement rural. Tous ces aspects peuvent s'associer dans un cadre bien défini.

« Raisonnée » : terme proposé en 2002 pour améliorer le système dominant (recherche de productivité) avec une rationalisation des intrants pour diminuer les impacts négatifs. Cette forme n'a pas fonctionné et les plans « ECOPHYTO » actuels représentent la suite de cette démarche.

« Agriculture Biologique » (synonymes = « agrobiologie », « agriculture organique » des anglo-saxons, dérivant d'une forme d'agroécologie philosophique lancée dans les années 20 = « biodynamie ») : elle s'est réellement individualisée dans les années 50-60 sur la base de concepts d'agroécologie (respect d'objectifs écologiques, agriculture à échelle humaine ancrée dans les territoires). C'est devenu après 1990 « un mode de production agricole reconnu (cahier des charges et certification) garantissant la mise en œuvre de techniques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. Entre autres l'AB s'interdit l'usage de produits chimiques de synthèse. ». La définition européenne actuelle tend à être réductrice (définition surtout technique = pas d'intrants de synthèse) et à occulter les objectifs agroécologiques initiaux.

« Agriculture de conservation » « Agriculture de carbone » « Agroforesterie » : forme protégeant au maximum les sols (pratiques de couvert végétal permanent, haies et enherbements, avec semis direct, non labour, terrasses dans les reliefs, maintien sur place de 30 % des résidus de cultures...). En fait ce sont des modes d'exploitation qui permettront au sol de se régénérer et de jouer son rôle de « puits de carbone » (ex initiative 0,4%), aussi dénomme-t-on aussi cette agriculture « agriculture de carbone ». L'association à la présence d'arbres (avec leurs racines et leurs champignons) est optimale (« agroforesterie »).

« Agriculture permanente » « Permaculture » : notion développée depuis les années 1970-1980 « système intégré et auto-évoluant de certaines familles de plantes pluriannuelles qui s'ensemencent elles-mêmes et d'animaux utiles à l'homme et au système ; tout l'ensemble, y compris l'habitat humain, constitue un écosystème complet qui s'entretient lui-même (1985) ». L'homme exerce une fonction de contrôle de ce système qui s'autogère. L'expression « agriculture permanente » est synonyme de « permaculture », et c'est une des variantes de l'agriculture pérenne. Ce type d'agriculture peut s'adapter à de petites surfaces et

générer de bons rendements (potagers) et peut aussi contribuer au développement de « l'agriculture urbaine, périurbaine ou interstitielle ».

« Agroécologie » : Beaucoup de définitions... Trop ?

Ainsi, ce terme désigne « l'application des concepts et des principes de l'écologie à l'étude, la conception, et la gestion d'agroécosystèmes durables » (années 1980-1990), cette agriculture est basée sur une « imitation de la nature » soit « un ensemble de pratiques agricoles qui recherche des moyens d'améliorer les systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème »

Pour certains : c'est plutôt une science entre agronomie, biologie et écologie, basée sur des observations, réflexions avec une réelle démarche scientifique etc....

Pour d'autres : c'est un ensemble de pratiques agricoles, constituant les écosystèmes cultivés ou agroécosystèmes selon les auteurs.

« L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes »

« Démarche scientifique attentive aux phénomènes biologiques qui combine développement agricole et protection/régénération de l'environnement naturel. Elle est à la base d'un système global de gestion d'une agriculture multifonctionnelle et durable, qui valorise les agro-écosystèmes, optimise la production et minimise les intrants. »

Les aspects alimentaires sont aussi mis en avant (2000-2003) : « C'est une science d'application des principes et concepts de l'écologie pour la construction de systèmes alimentaires durables »

On passe dans les années 2008-2010 à des notions de rentabilité dues au fait que ces systèmes pourraient effectivement devenir très performants !! On est dans un cadre d'innovation technique..... « C'est la recherche des moyens d'améliorer les performances environnementales et techniques des systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème » (2011). Nous ne sommes plus très loin de l'Agriculture écologiquement intensive (voir plus bas).

Il ne faut surtout pas perdre de vue l'avis de Pierre Rahbi, promoteur de l'agroécologie en France : celle-ci se situe au-delà « d'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du vivant ».

On peut positiver en considérant que l'agroécologie est une démarche commune, appliquée dans différentes pratiques agricoles, compatibles avec la préservation des écosystèmes, et ainsi optimisées : agriculture biologique, de conservation et agroforesterie, voire permanente et paysanne (« agroécologie = approche écosystémique du développement agricole qui s'inspire des techniques traditionnelles des paysans pour en tirer des connaissances scientifiques modernes »).

Il ne faudrait pas que devant l'absence d'une définition concrète et consensuelle de l'agroécologie (critères objectifs : par exemple ce produit agricole correspond à quels critères qualitatifs que je souhaiterais en tant que consommateur ?), on ait tendance à opposer cette forme d'agriculture à ce qui existe (Bio, paysan, conservation, permanente.....), il faut à tout prix concrétiser cette notion et créer des synergies.

« Agriculture écologiquement intensive »

CIRAD 2008-2011 : agriculture qui « doit s'appuyer sur les processus et les fonctionnalités écologiques qui permettent de lutter contre les bio agresseurs, de réduire les nuisances, de mieux valoriser les ressources rares, comme l'eau, ou encore d'améliorer les services écologiques (stockage du carbone, diversité biologique, prévention des catastrophes dites naturelles) ». L'AEI est alors l'exact synonyme d'« intensification écologique »

On parle de performance avant d'entrer dans la transition ? Serait-ce pour attirer les conventionnels dans la démarche ? Ils vont répondre technologie...

À l'INRA, l'agro-écologie est l'objet de deux chantiers interdisciplinaires. Le premier consiste à rechercher « *la fertilisation croisée de l'écologie, de l'agronomie et de la zootechnie* ». Le second est plus orienté vers les finalités, la multi-performance...

Au sein de la filière agricole, on revendique une antériorité sur ces questions d'agro-écologie.

Certains évoquent l'agronomie, l'agriculture paysanne, l'agriculture raisonnée, l'agriculture écologiquement performante, les CTE et les CAD, la certification environnementale, Ecophyto..., confondant parfois agro-écologie et respect de l'environnement dans les pratiques agricoles ; le slogan « *Produisons autrement* » est parfois rejeté.

Parmi les organismes économiques, on parle d'agriculture de précision, d'élevage de précision, d'agriculture écologiquement intensive, de nouvelle agriculture, de démarches de progrès...

Les organismes de développement, les instituts techniques et les groupements d'agriculteurs (CIVAM, GDA) évoquent aussi la multi-performance, l'agriculture durable, l'agriculture carbone, l'agriculture intégrée, l'agriculture de conservation, les systèmes de production économes et autonomes ou même « *la gestion en bon père de famille* » inscrite de longue date dans le code rural...

Un interlocuteur fait part de ses interrogations qui ne sont toujours pas résolues : « *L'agro-écologie présente une difficulté conceptuelle : qu'est-ce que c'est, y compris sur le plan scientifique ? On a du mal à dire ce qu'on va en faire et en conséquence on butine, on illustre, on y met des choses qu'on fait déjà. On est face à un sujet évanescent, alors qu'on aime bien ce qui est carré.* » Et cet interlocuteur de conclure : « *la triple performance, ça nous va très bien* ».

À l'aval de la filière, la grande distribution espère des standards, des normes ou une qualification qui lui permettraient de valoriser le concept auprès des consommateurs.

Si ce foisonnement de termes plus ou moins convergents dissimule des écarts d'interprétation, il a aujourd'hui permis d'installer le mot « agro-écologie » dans une certaine réalité et peut-être même dans la banalisation. Un interlocuteur résume ainsi la situation : « *Vivre dans l'ambiguïté n'empêche pas d'avancer !* ».

Certains des référents agro-écologie de DRAAF citent néanmoins cette question de la définition de l'agro-écologie comme un frein à l'avancement du projet.

« *Une définition de l'agroécologie qui demeure un peu floue pour les interlocuteurs (car très vaste)* », « *Une difficulté - inhérente au concept de l'agro-écologie - à pouvoir simplement et rapidement définir ce qui relève de l'agro-écologie ou pas* ». De même, comme le souligne un éminent chroniqueur de la presse agricole : « *Entre agro-écologie, projet agro-écologique, les différents plans qui y contribuent, la multiperformance et le slogan « Produisons autrement » qui passe mal auprès d'une bonne partie de la profession, il y a un flou préjudiciable à l'efficacité de la communication de la politique du ministre sur le sujet.* ».